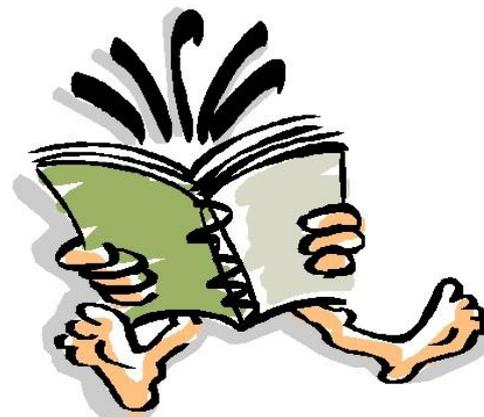


HORS-TEXTE



Où l'on parlera des bibliothèques relativement
petites et plus ou moins méconnues

ce qu'ils ont dit



Dame Choe lisait des romans japonais. Du coup, il y avait pas mal de vieux bouquins dans cette langue. Il y avait aussi des tas de vieux romans ou des recueils de poèmes d'écrivains coréens qu'elle avait fréquentés autrefois. Le patron des Livres d'Hier, après avoir balayé d'un bref coup d'œil les rayonnages, s'est mis tout de suite à les mettre en cartons et à charger sa camionnette.

« Ah, tous ces vieux livres... »

Ce n'était pas tout à fait exact. Dans le lot, il y avait aussi une partie des miens, achetés avec mon argent de poche. Pour les manuels universitaires, aucun regret, contrairement à certains romans, qui m'avaient touché à une certaine époque, pour lesquels j'ai eu un pincement au cœur. Experts en rhétorique, les Grecs professaient que, quand vous prenez la parole en public, vous devez procurer à ceux qui vous écoutent de l'émotion ou des connaissances ; ou au moins les divertir. En lisant ces livres, moi, j'avais fondu en larmes, j'avais appris des choses ou piqué des fous rires à me rouler par terre. Et ces livres-là me quittaient à présent.

Quand il est reparti avec tous nos ouvrages, la maison m'a semblé vide. Se pouvait-il que le véritable propriétaire de cette maison ait été les livres ? Certains avaient vécu dans cette maison plus longtemps que moi, après tout. Ils avaient vu naître ma mère. Mon grand-père, ma grand-mère et ma mère les avaient lus et en ce sens ils étaient les miroirs de leurs âmes. Nous pensons que nous lisons des livres, peut-être que ce sont les livres qui nous lisent ? Et ils continuent à vivre d'un corps à l'autre, de génération en génération.

Devant les bibliothèques vides, la mort de ceux qui avaient vécu dans cette maison m'a saisi dans toute sa réalité. Bonne route à tous ; à mon tour il me fallait partir. J'ai ouvert la dernière canette de bière du frigo en contemplant les étagères nues.

« Ah, je suis vraiment tout seul. »

Extrait : Kim Young-ha, Quiz Show, Editions Philippe Picquier, 2012, pp. 56-57.

Couverture : avec l'aimable autorisation de Mix & Remix

édito

C'est merveilleux que tout puisse être accessible partout, tout le temps, via internet : qu'il s'agisse de consulter la version numérisée du « rapport final de la session du Mécanisme d'experts sur les peuples autochtones en 2014 », de commander « La fille de papier » de Guillaume Musso en version audio ou de s'interroger sur l'origine (et la traduction) d'une phrase telle que « Mais quel toyet, il a mis le livre à l'envers sur le tablar ! », toute petite bibliothèque – petite par la taille, mais jamais par l'esprit ! – acquiert une visibilité certaine grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication...

Mais bon, aller faire un petit tour dans les locaux des différentes bibliothèques qui sont présentées dans ces pages, renifler la bonne odeur du papier, flâner dans les travées et butiner dans les rayons, ce serait un joli programme pour cet été, non ?

Bonne lecture !

Ariane Perruchoud

billet du président

Christophe Riondel
Président de l'AGBD

Le 24 février dernier se tenait à la Maison de la Paix l'assemblée générale de l'AGBD. Assemblée réunissant une assistance importante, marquée par le dossier SCORE qui cristallise de vives inquiétudes. Ce moment fût également l'occasion de renouveler une partie du comité et d'élire un nouveau président. L'honneur m'a été fait d'assumer cette fonction. L'AGBD, une association de professionnels de l'information, par des professionnels de l'information, pour la promotion d'une information libre, disponible au plus grand nombre et de qualité. A l'instar du comité, dont je suis heureux de voir la relève s'investir, c'est avec beaucoup d'optimisme et d'enthousiasme que j'observe le monde des bibliothèques genevoises s'agrandir à Bernex avec la création d'une bibliothèque communale ou encore se renouveler à la bibliothèque publique de la Cité et au MEG avec la bibliothèque Marie Madeleine Lacoux. La technologie évolue, les besoins se font toujours plus multiples et nos centres de documentations s'adaptent, comme notre métier. Néanmoins, les constantes de faire connaître et reconnaître notre profession perdurent. C'est en cela que consiste, parmi d'autres, l'existence de notre chère association.

le Docip, un centre de documentation atypique au service des peuples autochtones

Benigno Delgado, *documentaliste responsable*, Docip
avec la collaboration de Nathalie Gerber McCrae, *Coordinatrice de l'information et du secrétariat*, Docip

<http://www.docip.org>

Le *Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones* (Docip) se situe au cœur de Genève, à quelques encablures de l'ONU, à l'entrée d'un ensemble bucolique connu sous le nom de Domaine de « La Pastorale ». Organisation de service, la documentation fait partie de son ADN depuis sa création en 1978 à l'initiative des délégations autochtones participant à la première Conférence internationale concernant les droits des peuples autochtones qui a eu lieu aux Nations Unies (Genève, 1977).

Le Docip peut se prévaloir, du moins symboliquement, d'un vénérable ancêtre genevois : le Bureau international pour la défense des indigènes créé par Louis Ferrière en 1913 et poursuivi dans les années 20 par le Genevois René Claparède, également président de la Ligue suisse pour la défense des indigènes [1]. Ce dernier, avec le bureau susmentionné, joua un rôle non négligeable dans l'accueil et le soutien au chef Deskaheh, premier autochtone qui essaya de plaider la cause de son peuple, la Confédération des Six Nations, devant la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, en 1923. Au delà de ce que son nom indique, le Docip n'est pas « seulement » un centre de documentation et d'information, mais une organisation de service et au service – au sens large – des peuples autochtones. Elle fournit des prestations de traduction, interprétation et accompagnement aux délégués autochtones qui assistent aux conférences aux Nations Unies ainsi que dans d'autres organisations. En outre, une publication, qui offre une synthèse des discussions ayant lieu pendant les conférences internationales, est produite par une de nos collègues. Cette publication vient d'ailleurs de faire peau neuve et paraîtra sous peu dans une nouvelle formule plus dynamique. Des messages d'information sont préparés et relayés par le Docip et cela en quatre langues (anglais, français, espagnol et russe), afin de faire parvenir l'information utile au plus grand nombre.

[1] Claparède, R. (1917). Un Bureau International pour la Défense des Indigènes. Source (le 1 juin 2015)

<http://www.alexandria.admin.ch/Claparede%20Bureau%20International.pdf>

Peuples autochtones ?

Mais qui sont donc les peuples autochtones ? Inuit, Mohawk, Mayas, Karen, Batwa, Sami, Maori, et tant d'autres, ils sont également connus comme peuples premiers et (improprement mais encore employé en français) peuples indigènes. Bien qu'il soit difficile d'asséner des chiffres exacts à leur sujet, les peuples autochtones représentent, selon des estimations diverses, environ 370 millions d'individus, regroupés dans plus de 70 pays sur cinq continents. Ils forment plus de 5'000 groupes différents, parlent plus de 4'000 langues et ont un rapport particulier à la terre et à la nature. Même s'il n'existe pas une définition absolue et unanimement reconnue de « peuple autochtone », il est universellement accepté que la première condition pour être autochtone est l'*auto-identification* [2]. Autrement dit, pour simplifier, il n'appartient pas aux autres de décider qui est autochtone ou pas. C'est avec eux que nous travaillons.

Un centre / une démarche atypiques

Revenons à la documentation proprement dite. C'est précisément pendant les conférences que se déroule une des activités documentaires qui font la spécificité du Docip. En effet, notre centre a la mission de conserver et diffuser la mémoire de la présence autochtone devant les instances internationales pour la reconnaissance de leurs droits. A ces fins, nous collectons, numérisons et effectuons la description documentaire de toutes les interventions prononcées pendant lesdites conférences, essentiellement aux deux sièges des Nations Unies, tel le *Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones* à Genève ou l'*Instance permanente sur les questions autochtones* à New York. Ces interventions sont donc conservées aussi bien en format papier (depuis 1978) qu'électronique. La numérisation et publication quasi instantanée en ligne des interventions est essentielle, entre autres, pour donner accès à distance aux communautés n'ayant pas de représentant sur place, favorisant ainsi les négociations et les prises de décisions. Étant donné la taille de notre équipe documentaire (1 documentaliste à 80 % en mai 2015), nous dépendons des volontaires qui nous prêtent main forte pour la collecte, la numérisation et le traitement documentaire en général.

Volontaires

Le volontariat est une autre des particularités du Docip en tant centre de documentation. Pour ce qui relève du domaine documentaire, un appel est lancé

[2] Martinez-Cobo, J-R. (1986) *Étude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones. Rapport final. Vol V.* Source (le 1 juin 2015)

http://www.docip.org/greenstone/collect/cendocdo/index/assoc/HASH0138/67e66183.dir/rapcobo_conclus_fr1.pdf et Daes, E-I (1996). *Document de travail sur la notion de "peuple autochtone"*. Source (le 1 juin 2015)

http://www.docip.org/greenstone/collect/cendocdo/index/assoc/HASHe50c/98d5aee6.dir/Daes96_ipall.pdf

chaque année dans notre réseau ainsi qu'à travers les listes de diffusion professionnelles (dont Swisslib). Ce sont en général des professionnels de la documentation (ou en voie de le devenir, notamment des étudiants de la filière ID de la Haute école de gestion de Genève) qui nous assistent à Genève. Quant à la conférence de New York, les volontaires viennent de milieux et pays divers, mais principalement des universités nord-américaines. Dans tous les cas, y participer constitue pour eux une expérience enrichissante, non seulement du point de vue professionnel, mais aussi – et surtout – humain.

Le centre physique

Physiquement parlant, notre organisation comporte un espace « bureaux » et un espace « centre de documentation » en tant que tel. Ce dernier se trouve dans les locaux d'une ancienne écurie, classés patrimoine historique. Originaux tant par leur organisation spatiale que par leur aspect visuel, les locaux sont néanmoins soumis à des taux d'humidité et à des fluctuations de température loin d'être idéales pour la conservation des documents. L'espace y sera en outre réduit prochainement (juin 2015), car il accueillera des stagiaires pour lesquels des places de travail y seront aménagées.

Les conditions hygrométriques et les mètres carrés à disposition furent des conditions qui nous décidèrent à garder nos archives, notamment la version papier des documents des conférences, dans nos anciens locaux de travail, dont nous possédons encore une partie, au sous-sol du CEC *André-Chavanne*, où les paramètres de température et humidité sont plus aptes à la conservation du papier. Cela signifie donc que les collections sont localisées en des lieux différents, ce qui peut impliquer des déplacements et des limitations quant à la réactivité face aux demandes. Cette contrainte est néanmoins compensée par le fait que la grande majorité des archives papier relatives aux conférences a déjà été numérisée.

Sédentaires et nomades

Le déplacement est cependant un trait du Docip, car nous sommes à la fois sédentaires et nomades. En effet, notre centre de documentation a un siège physique à Genève, mais il se déplace aussi au gré des conférences, aussi bien dans l'enceinte des Nations Unies à Genève que dans celle de New York.

Pendant les périodes « nomades », nous recréons des « mini-Docip » à l'intérieur des Nations Unies ou d'autres organisations internationales accueillant des conférences en lien avec les peuples autochtones. Ordinateurs, scanners, câbles, matériel d'information voyageant, sont déployés et offerts en priorité aux délégués autochtones, afin de leur offrir des conditions de travail les plus semblables possibles à celles dont disposent les Etats, et que les Nations Unies n'offrent pas aux peuples autochtones.

Travailler dans ces conditions requiert aisance dans les contacts humains, débrouillardise et (grande) résistance au stress, cela aussi bien pour le staff que pour nos volontaires : interprètes, traducteurs, équipe de documentation, etc.

Aperçu sur notre fonds

Du point de vue des services et de l'orientation documentaires, le Docip pourrait se définir comme un centre de documentation hybride, à forte composante (ou vocation) archivistique, avec, dans une moindre mesure, un aspect bibliothéconomique.

Fonds historique

Les documents conservés, pour certains dès 1978, sont principalement des interventions (« statements ») prononcés pendant les sessions et autres événements autour des conférences, dont le Groupe de travail sur les populations autochtones (GTPA), créé en 1982.

D'autres documents, recueillis en marge des conférences et/ou offerts par des peuples ou membres d'organisations autochtones, ont constitué au fil du temps nos dossiers documentaires et autres fonds d'archives. Un exemple est le fonds donné par les autochtones Cri (Cree) du Lubicon, au Canada, dont nous possédons des boîtes correspondant à 2 mètres linéaires de documents.

Monographies, périodiques, etc.

Outre le fonds documentaire des conférences, que le Docip est seul à posséder de manière si exhaustive, nous gérons une modeste, mais intéressante collection de périodiques (79 titres), constituée au gré des échanges et de dons, car le Docip ne possède pas un budget d'acquisition et d'abonnement dédié aux publications périodiques. La plupart des titres sont des revues publiées par des organisations autochtones ou dont le thème est la problématique autochtone en général. Il en va de même pour notre collection de monographies (1'600 titres), laquelle, outre un modeste budget d'acquisition, est enrichie grâce aux dons et aux échanges, notamment pendant les conférences internationales.

Collection audiovisuelle

Nous possédons également une petite mais intéressante collection audiovisuelle, qui fait la part belle aux matériels (films vidéo, documents sonores) produits pour et par les peuples autochtones. C'est l'un de nos souhaits - et de nos défis pour l'avenir - que de l'étoffer et, quand cela sera possible selon les droits, les numériser et les rendre accessibles à tous. Il faut savoir que certains de ces documents audiovisuels, donnés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, sont enregistrés sur des cassettes VHS et U-Matic.

Description, organisation, classification

L'organisation physique de notre centre suit une approche pragmatique, avec pour but principal l'efficacité et le service aux utilisateurs. Pour nos collections (notamment les monographies et les périodiques), nous avons conçu une classification « maison », en tenant compte des spécificités de chaque collection, de l'espace disponible et des usagers potentiels.

En 2011, sur la base d'une contribution d'un étudiant de la HEG, une réflexion sur la classification a abouti à la ré-élaboration de la classification, aujourd'hui arrêtée comme suit :

7 régions géographiques socioculturelles retenues par les Nations Unies plus une (Universal), destinée à accueillir les ouvrages parlant de plusieurs régions à la fois ou d'un thème de manière globale. A l'intérieur de chaque région, on retrouve 5 thèmes principaux plus un thème global, comportant chacun des sous-thèmes :

- Généralités (même fonction que « Universal » pour les régions géographiques)
- Droits, traités, conventions
- Autodétermination, autonomie, développement
- Terre et ressources naturelles
- Connaissances traditionnelles, propriété intellectuelle et culture
- Identité et intégrité physique

Un classement géographique est aussi utilisé pour les périodiques. Pour ce qui est des dossiers documentaires (ou plutôt les ensembles documentaires nommés ainsi), il existe deux regroupements : géographique (par région et ensuite par pays) et thématique (comprenant aussi les organisations internationales).

Mise à disposition

Outre la conservation en format papier, nous avons mis en place un processus de numérisation à des fins de préservation supplémentaire (les anciens locaux du Docip, situés dans le Palais Wilson, brûlèrent en 1987) et de diffusion. Cette dernière commença sous forme de CD-Roms, offerts aux délégués autochtones afin de restituer leur mémoire à leurs communautés. Même si les interventions sont désormais mises à disposition sur internet, nous continuons régulièrement à produire des collections documentaires sur CD-Roms, car les communautés n'ont pas forcément toutes accès à internet.

La mise en ligne et la création de CD-Roms à partir des collections numérisées ont été facilitées par le déploiement du logiciel libre de gestion de bibliothèques numériques **Greenstone**. Au moment de la création de notre base de données documentaire en ligne en 2007, nous avons dû faire des choix de gestion et avons opté pour une description documentaire privilégiant la même approche pragmatique que pour l'organisation physique. Nous avons décidé d'aller à l'essentiel tout en respectant des standards et en pensant à l'interopérabilité et aux futurs développements du web sémantique. C'est pourquoi nous nous sommes basés sur le Dublin Core, qui répondait à l'essentiel de nos besoins, tout en lui ajoutant deux champs supplémentaires. Ce schéma de métadonnées est d'ailleurs bien intégré au logiciel **Greenstone** et est facilement compréhensible, même pour des non professionnels. Actuellement plus de 10'000 documents sont consultables librement dans notre base documentaire en ligne.

Partenariat

Avec les archives de la *Société des Nations*, nous avons collaboré dans la numérisation du fonds concernant le chef Deskaheh (voir plus haut « tradition genevoise »). Nous leur avons suggéré d'effectuer la numérisation et proposé des volontaires pour mener à bien le travail de description. De cette manière, ce fonds, précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la présence autochtone dans les instances internationales, est désormais accessible en format électronique.

Les autres activités / services liés à la documentation

La recherche

Nos usagers se trouvent dans le monde entier. Ainsi, exception faite des conférences, lors desquelles l'activité et les échanges personnels directs peuvent être intenses, ainsi que d'autres visites ponctuelles, nous recevons une grande partie des requêtes par courrier électronique, par téléphone ou – encore maintenant – par courrier postal. Les demandeurs peuvent être des militants autochtones, des représentants d'ONGs, d'Etats et d'organisations internationales, des chercheurs et autres personnes venant du milieu académique en général (autochtones ou pas), des journalistes ou encore des écoliers.

Pendant les conférences, les questions sont presque toujours posées de vive voix, le délai est « pour hier » et les besoins pressants ; il s'agit, par exemple, de trouver des références dans des rapports onusiens qui permettront à un délégué d'étayer l'argumentation de son intervention publique du lendemain (ou du jour même).

Les recherches peuvent donc aller de questions factuelles et simples : « trouver le rapport final de la session du Mécanisme d'experts sur les peuples autochtones en 2014 », à d'autres plus complexes qui requièrent un travail de réflexion, de recherche et donc un investissement en temps relativement important: « trouver la trace, les origines et l'évolution de l'inclusion du principe de « *Free, prior and informed consent* » dans la démarche (le processus de reconnaissance) des peuples autochtones.

Il arrive que des chercheurs, notamment autochtones, se déplacent de régions aussi lointaines que le Manipur (nord-est de l'Inde) afin d'effectuer des recherches dans nos locaux. Il leur arrive aussi d'y retrouver des documents de leurs organisations, vieux de plus de 30 ans, dont ils avaient perdu la trace.

Le transfert de capacités

Depuis 2007, le Docip organise, en association avec le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC), des programmes de renforcement de capacités à l'attention des organisations autochtones africaines francophones les plus marginalisées. Durant six mois, trois stagiaires suivent dans nos bureaux, à Genève, une formation en documentation, recherche de fonds, mise en place de

secrétariats techniques, ainsi qu'une introduction aux instances internationales, européennes et suisses. Dans le volet documentaire, ils apprennent les bases de la description et la classification documentaire, avec une optique pragmatique et d'adaptation à leur contexte. Ils étudient aussi les logiciels documentaires, les méthodes de recherche dans les bases de données des organisations internationales et, en lien avec la diffusion des documents et informations, la création web en utilisant un système de gestion de contenu libre. Axée sur la pratique, cette formation leur permet de créer un site web pour leurs organisations et de concevoir un projet documentaire adapté à leurs besoins.

Ces collaborations s'étendent au Réseau documentaire autochtone, créé dans le but de faciliter les échanges entre les différents centres de documentation autochtones ou spécialisés dans les questions autochtones. En outre, le Docip fait aussi partie du Réseau suisse des centres de documentation spécialisés dans le développement (NEDS), afin de partager nos expériences et renforcer nos propres capacités en tant que prestataire de services documentaires.

Une histoire, un fonds documentaire et une démarche.

Mélange de rigueur et d'improvisation, nomade et sédentaire, axé à la fois sur la préservation et la diffusion, sur un passé et un présent qui se nourrissent mutuellement, le Centre de documentation du Docip est à la fois une histoire, un fonds documentaire et une démarche.



Le Docip a affronté le feu et l'humidité, y a survécu, veillant toujours à accomplir les missions qui lui furent données lors de sa création tout en restant à la disposition de tous, et en particulier des peuples autochtones du monde. Mais, de même que les temps, il est en pleine mutation.

Ayant comme une de ses missions la pérennité de la mémoire documentaire autochtone, mais sans garantie de pérennité financière, son existence en tant que Centre de documentation est soumise, entre autres facteurs, aux aléas économiques et aux décisions de nos donateurs. Serons-nous là dans cinq, dans dix ans? L'avenir nous le dira.

petite... mais qui a tout d'une grande : la bibliothèque de l'Institut Jaques-Dalcroze

Soazig Mercier
bibliothécaire responsable Institut Jaques-Dalcroze

Ecole fondée par Emile Jaques-Dalcroze, l'institut qui porte son nom (et qui fête son 100^{ème} anniversaire cette année !) enseigne la musique grâce à la Rythmique. Cette méthode d'éducation musicale met en lien la musique et le mouvement à travers une perception corporelle du rythme. L'institut donne des cours de rythmique et d'instrument aux enfants et aux adultes amateurs. Il forme aussi les futurs professeurs de rythmique dans le cadre de la Haute Ecole de Musique.

Située au rez-de-chaussée de l'Institut Jaques-Dalcroze, au 44 rue de la Terrassière à Genève, la bibliothèque est accessible à tous les publics, y compris aux personnes extérieures à l'institut.

Elle a accueilli en moyenne l'année dernière un peu plus de 60 personnes par semaine. Plus de la moitié des utilisateurs sont des étudiants de la Haute Ecole de Musique, tandis que les professeurs et élèves de l'Ecole de Musique représentent un peu plus d'un quart des lecteurs.

Nous recevons aussi régulièrement des chercheurs du monde entier, l'institut de Genève constituant le pôle central de la rythmique dans le monde.

Le catalogue, disponible en ligne (<http://biblio.dalcroze.ch:8007>), est informatisé sur le logiciel Bibliomaker depuis 1992. En dehors des articles antérieurs à cette date, tout le fonds est désormais rétro-catalogué sur informatique. Révolution en septembre dernier ; le prêt est désormais lui aussi informatisé, ce qui a grandement changé la vie de la bibliothécaire !

Le fonds, entièrement en libre accès, est constitué de:

- 6700 méthodes et partitions
- 2200 monographies
- 280 « non-book » : essentiellement des vidéos, mais aussi des jeux, et quelques CDs
- une dizaine d'abonnements à des périodiques ; 1200 articles dépouillés à ce jour

Petite singularité, vous ne trouverez que des partitions de piano, puisque que c'est le seul instrument enseigné à l'institut. Mais il est presque certain que vous y dénicheriez quelques perles rares, y compris en piano quatre mains (ou plus) ou

deux pianos (ou plus !) [3] La très grande majorité des œuvres instrumentales et vocales d'Emile Jaques-Dalcroze est également à votre disposition. Quant au chant, aux côtés des « classiques », vous explorerez le large choix de chansons pour enfants, servant de support aux cours des professeurs de rythmique.

Le fonds d'ouvrages est à la fois très large et très spécialisé. Il se veut évidemment exhaustif en ce qui concerne les publications sur la Rythmique, et aborde largement l'histoire et la théorie de la musique. Mais il traite aussi de tous les sujets connexes à la Rythmique (et ils sont nombreux!) : le développement de l'enfant, la pédagogie, la psychologie, la médecine des arts, l'histoire de l'art de la première moitié du XX^{ème} siècle, la danse, et plus largement le mouvement...

Des vitrines permettent d'exposer les nouveautés ou une sélection sur un thème particulier. Une liste de nouvelles acquisitions est également régulièrement envoyée aux lecteurs.

La page Facebook (<https://www.facebook.com/BibliothequeDalcrozeGeneve>) permet de communiquer avec un public plus large : record à battre, un peu plus de 900 vues pour le livre de Jacques Tchamkerten consacré aux compositions d'Emile Jaques-Dalcroze !

Viennent s'adjoindre à la bibliothèque, un secteur archives, et également une librairie, avec la vente d'ouvrages spécifiques.

Et qui s'occupe de tout ça me direz-vous? Et bien une bibliothécaire responsable à 40%, et son assistante, également à 40%, toutes deux bien occupées ! ;-)



[3] Pour les autres instruments, nous renvoyons nos lecteurs vers la bibliothèque musicale de la ville (Grütli), celle du Conservatoire ou encore du Conservatoire Populaire de Musique.

une bibliothèque pour lire quand on ne peut pas lire

Isabelle Albanese

La Bibliothèque Sonore Romande (BSR) [4] propose gratuitement plus de 16'000 livres sonores aux personnes qui ne peuvent pas lire un document imprimé parce qu'elles sont aveugles, malvoyantes ou atteintes d'un autre handicap, comme la tétraplégie, la dyslexie, des troubles neurologiques, la sclérose en plaques ou l'illettrisme. Nous appelons nos usagers des auditeurs. A la BSR, les lecteurs sont les bénévoles qui enregistrent les livres sonores.

D'où viennent les livres sonores de la collection de la BSR ?

La majorité des livres sont des productions propres de la BSR. Nous pouvons compter sur l'engagement bénévole de plus de cent lecteurs pour enregistrer plus de 700 nouveaux livres chaque année. Tous les jours, nos bénévoles mettent deux nouveaux livres à disposition des personnes dans l'incapacité de lire. Les bénévoles enregistrent soit chez eux, sur leur ordinateur portable personnel – ils nous envoient alors les livres sonores sur une clé USB –, soit ils viennent enregistrer dans l'un de nos trois studios à la BSR, au centre de Lausanne, au Flon, à un arrêt de métro de la gare CFF.

Cette riche production « maison » est complétée par une recherche incessante de collaborations pour accroître le catalogue de la BSR et ainsi mettre un maximum de livres à disposition. Dès février 2015, les auditeurs de la BSR ont ainsi accès aux livres de la médiathèque de l'AVH [5] à Paris, ce qui a permis de proposer plus de 6'000 livres supplémentaires à nos auditeurs. La réciproque est bien sûr vraie aussi, et nous sommes ravis de savoir que les voix de nos lecteurs bénévoles lisent désormais également pour les 4'800 usagers de l'AVH dans toute la France. Il est intéressant de noter que l'AVH produit des livres sonores avec des voix humaines, comme la BSR, mais aussi au moyen de voix de synthèse, nommées Alice et Manon, ce qui permet d'avoir des délais de production extrêmement courts. Les livres sont la plupart du temps réenregistrés par la suite avec des voix humaines.

Nous collaborons aussi avec la BBR [6] de Genève et l'Etoile Sonore [7] à Collombey (Suisse). Nous nous coordonnons pour ne pas enregistrer plusieurs versions du même livre. La BSR a également des conventions d'échange de livres sonores avec la Ligue Braille de Bruxelles, ainsi que le GIAA [8], à Paris. Nous

[4] www.bibliothequesonore.ch

[5] Association Valentin Haüy. www.avh.asso.fr

[6] Bibliothèque Braille Romande et livre parlé. www.abage.ch

[7] www.etoilesonore.ch

[8] Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes. www.giaa.org

allons prochainement participer à TIGAR [9], ce qui nous permettra d'échanger également des livres avec le Canada.

Tous les livres disponibles à la BSR sont en français ; nous orientons très volontiers nos auditeurs vers d'autres bibliothèques qui ont des documents adaptés en d'autres langues.

Vous trouverez également dans la collection de la BSR quelques livres « du commerce », comme nous les appelons. La législation sur le droit d'auteur, dont je parlerai plus loin, nous autorise en effet à rendre accessible un livre sonore commercial en enregistrant son livret papier et en l'adaptant au format DAISY [10], c'est-à-dire en le rendant réellement accessible pour une personne handicapée de la vue, par exemple par l'insertion de niveaux qui permettent de naviguer dans le livre.

Nous avons aussi des enregistrements provenant du site tout public et gratuit <http://www.litteratureaudio.com/>.

Nous proposons des livres d'étude, utilisés surtout pour les formations continues de nos auditeurs, mais la grande majorité de notre fonds est destiné à la lecture de loisir. Vous y trouverez les mêmes livres que dans les bibliothèques de lecture publique : romans, policiers, science-fiction, érotique, récits de voyage, biographies, documentaires, etc. Le but de la BSR est de mettre à disposition le plus rapidement possible les livres dont on parle et qui font l'actualité : prix littéraires et best-sellers. L'idée est que la littérature est non seulement un objet culturel, mais aussi une occasion de lien social. Il faut que les personnes handicapées de la vue puissent participer au débat sur les livres du moment. Ainsi, aucun critère de « qualité » – qui serait de toute manière bien difficile à définir objectivement – n'est présent dans notre politique d'acquisition. Les critiques s'accordent pour dire que le dernier livre de X n'est pas terrible ? Alors, enregistrons-le justement, car les personnes handicapées de la vue doivent pouvoir se faire une idée par elles-mêmes, et participer ainsi au débat. A partir de la même idée, aucune « correction » n'est apportée aux textes, même s'il y a des coquilles, même si la traduction est malheureuse. Nous ne sommes pas des éditeurs, seulement des transcrip-teurs de texte en son. Le livre est mal traduit ? Ceci aussi est sujet de débats et d'échanges.

La BSR est en fait une médiathèque puisqu'elle prête non seulement des livres sonores, mais aussi des films audio décrits [11]. La RTS diffuse 24 films ou émissions audio décrits par an. Elle a la générosité, une fois diffusés, de permettre à la BSR de les prêter aux mêmes conditions que ses livres sonores. Notre collection ne contient que des audio descriptions de films suisses car nous devons

[9] Trusted Intermediary Global Accessible Resources.

www.accessiblebooksconsortium.org/tigar/en

[10] Digital Accessible Information System. www.daisy.org

[11] L'action et le décor sont décrits par une voix off entre les dialogues.

demander aux producteurs l'autorisation de prêter les images et le son original, démarches qui seraient difficiles à effectuer pour les films étrangers, pour une petite structure comme la nôtre.

Qui emprunte les livres sonores de la BSR ?

Pas besoin d'être complètement aveugles pour pouvoir emprunter les livres de la BSR. Ne pouvoir lire que les gros titres du journal, ou cinq minutes avant d'avoir mal à la tête, permet aussi de devenir auditeur. Il faut toutefois présenter un certificat médical ou une attestation de handicap pour pouvoir bénéficier des livres sonores de la BSR, car notre service est exclusivement réservé aux personnes dans l'incapacité de lire. Nous aimerions pouvoir faire profiter le grand public de nos livres, éventuellement contre une participation financière qui serait versée à la fondation BSR, mais cela n'est pas possible pour des questions d'impôts, de subventions et de droits d'auteur.



Yves Leresche

Nous servons plus 1'000 personnes. Plus de la moitié de nos auditeurs sont malvoyants et âgés de plus de 65 ans. Il n'y a aucune restriction géographique au prêt de nos livres. Le cécogramme [12] permet d'envoyer nos livres dans le monde entier sans frais de port ni de douane, ni pour nous ni pour l'auditeur. Nous comptons ainsi des auditeurs en France, en Afrique du Nord, au Canada, partout où une personne empêchée de lire souhaite lire en français.

Comment les livres sont-ils empruntés ?

Nos auditeurs ont des degrés de compétences informatiques très divers. Nous souhaitons offrir un service adapté aux besoins de chacun. Cela peut aller de 100% d'assistance à une personne sans ordinateur ni smartphone : l'auditeur appelle la BSR, nous définissons avec lui ses genres littéraires de prédilection. Nous sélectionnons les livres pour lui dans notre catalogue et les insérons dans sa liste de vœux. Nous lui envoyons des CD mp3 par La Poste, directement dans sa boîte à lettres en courrier A. Quand la personne nous retourne des livres, nous lui en renvoyons en piochant dans sa liste des vœux.

Quant aux plus informatisés de nos auditeurs, ils pourront procéder ainsi pour accéder aux livres de la BSR : s'inscrire par mail sur notre site, se connecter avec nom d'utilisateur et mot de passe sur ordinateur ou smartphone, sélectionner des livres et les insérer dans leur liste de vœux et les télécharger. Nous n'avons, dans ce cas, plus aucun contact direct avec notre auditeur, à part s'il nous sollicite pour des conseils, que nous lui donnons bien sûr avec grand plaisir. Mais nous essayons par tous les moyens de permettre à nos auditeurs d'être 100%

[12] Gratuité de port et de douane pour les documents adaptés pour les personnes handicapées de la vue.

autonomes, en proposant, par exemple, des sélections, des idées de choix de livres, des coups de cœur, etc.

Les personnes les plus autonomes ne sont pas toujours celles que l'on croit : des dames malvoyantes de 90 ans téléchargent leurs livres sonores sans problème. Les personnes totalement aveugles peuvent, grâce à une synthèse vocale, utiliser les smartphones et ordinateurs pour télécharger et lire leurs livres sonores.

Nous proposons également à nos auditeurs d'effectuer pour eux la copie de livres sur leurs cartes-mémoire. Ceci permet aux personnes qui ne téléchargent pas de lire sur des appareils plus petits, et donc plus pratiques à transporter, que la plupart des appareils de lecture de CD.

45'000 livres sonores sont ainsi prêtés chaque année par la BSR sur CD, cartes mémoire ou par téléchargement.

Il est bien sûr également possible de venir chercher ses livres directement à la BSR. C'est un endroit public où les livres sont en libre-accès. Nos auditeurs sont bien entendu les bienvenus mais rares sont ceux qui viennent chercher leurs livres dans nos locaux.

Comment les auditeurs choisissent-ils leurs livres ?

Le logiciel de bibliothèque de la BSR, NetBiblio, développé par AICoda, a une fonction spéciale pour les bibliothèques comme la nôtre : une liste des anciens prêts. Il est en effet possible pour les collaborateurs de notre service du prêt de savoir ce que les auditeurs ont emprunté précédemment. Un tiers en effet de nos auditeurs ne choisit pas de livre en particulier, avec auteur et titre. Ils nous communiquent des genres littéraires ou des centres d'intérêt, et nous faisons pour eux le choix dans notre catalogue.

L'entier de notre catalogue est disponible sur notre site Internet, avec des extraits sonores qui permettent d'entendre la voix du lecteur ou de la lectrice, ce qui peut être un critère de choix très important, dans un sens comme dans l'autre. Certains de nos auditeurs écoutent tout ce qu'un lecteur enregistre, quel que soit le sujet, car ils apprécient cette voix. D'autres, il faut le reconnaître, n'empruntent pas un livre enregistré par telle personne car la voix les insupporte.

Nous produisons également un mensuel sonore, BSR Actualités, qui présente les 60-70 nouveautés du mois, avec des extraits également, ainsi que des interviews d'auteurs, des coups de cœur de nos lecteurs bénévoles, etc. Ce catalogue sonore peut être téléchargé ou reçu sur CD par La Poste, accompagné ou non d'une liste des titres en grands caractères (Arial 14). Les auditeurs peuvent alors cocher sur la liste les titres qu'ils souhaitent lire, nous les communiquer par mail, par lettre ou téléphone. Nous les insérons alors dans leurs listes des vœux. Un CD rassemble à la fin de l'année tous les catalogues sonores mensuels et contient donc l'intégralité des livres qui ont été mis à disposition au cours de l'année.

Comment cela se passe-t-il avec les droits d'auteur ?

La Loi sur le droit d'auteur de 2008 autorise les bibliothèques spécialisées telles que la BSR à adapter pour les personnes dans l'incapacité de lire les textes écrits, pour autant que ces institutions s'acquittent d'une redevance à Pro Litteris pour la reproduction des enregistrements. Le prêt n'est pas taxé. Une différence est faite entre les reproductions à usage multiple (les CD que l'on prête à plusieurs auditeurs successivement), et les reproductions à usage unique (les téléchargements et les copies sur cartes-mémoire). La redevance s'élève pour la BSR à quelques milliers de francs par an, en échange desquels nous avons l'assurance que le droit de rendre accessible un document ne peut nous être refusé.

BSR Apéro, rencontres entre auditeurs et lecteurs bénévoles

La BSR est une histoire de livres, de catalogues et de notices, comme toutes les bibliothèques. Elle est toutefois un peu différente car elle repose sur un intense engagement solidaire de la part des lecteurs bénévoles. Mais, leur bénévolat est une activité très solitaire, en tête-à-tête avec leur micro à la BSR, ou à leur domicile. Si l'on ne provoque pas de rencontres entre lecteurs et auditeurs, ils n'ont pas l'occasion de se rencontrer. Et cela leur manque, des deux côtés. Les auditeurs apprécient de rencontrer leurs lecteurs et de pouvoir les remercier de prêter leurs voix à la BSR pour leur permettre de lire. De l'autre côté, il est très important pour la motivation des bénévoles de rencontrer les bénéficiaires de leur travail.

La BSR propose donc, depuis cinq ans, des cafés littéraires, une fois par mois. Des auteurs présentent et lisent leurs textes, des conférenciers abordent des thèmes littéraires tels que l'édition en Suisse romande ou la littérature japonaise. Nous organisons également, en partenariat avec Regards Neufs [13], des projections audio décrites en présence des réalisateurs. Nos cafés littéraires sont bien sûr gratuits et ouverts à tous, bien, mal et non-voyants. Il n'est pas nécessaire d'avoir un lien quelconque avec la BSR pour y participer. Au terme de la rencontre, la BSR offre à tous de partager un apéritif. Ce café littéraire a été créé à la demande d'auditeurs, qui s'ils s'estimaient bien servis au niveau des activités sportives adaptées (tandem, ski, etc.), souhaitaient avoir plus d'occasions d'activités culturelles.

Qui sont les lecteurs bénévoles de la BSR ?

Ils sont plus d'une centaine. La durée moyenne de l'engagement d'un lecteur bénévole est de trois ans. Cela représente donc un travail conséquent de sélection, d'encadrement et de formation continue. La sélection, tout d'abord. Les candidats lecteurs prennent rendez-vous pour venir passer un test de lecture à vue d'une dizaine de minutes à la BSR. Notre comité d'écoute évalue ensuite l'essai. Nos

[13] Association dont le but est de promouvoir l'audio description au cinéma.

www.regards-neufs.ch

critères sont très pointus : la diction doit être parfaite, bien sûr, mais nous observons également la capacité d'anticipation, pour que la lecture soit bien fluide, les connaissances générales sont importantes, ainsi qu'un niveau informatique élémentaire suffisant. Il faut aussi de l'endurance pour enregistrer plusieurs heures de suite sans que la voix en soit altérée. Nous ne retenons que les candidats qui ont déjà un excellent niveau de lecture. Nous leur proposons ensuite une formation en trois étapes à la lecture spécifique à l'enregistrement d'un livre sonore. Nous pouvons compter sur nos donateurs, comme la Loterie Romande par exemple, pour nous permettre d'organiser chaque année des formations continues pour nos bénévoles, qui comprennent un volet lecture/diction et un volet technique/informatique. Le bénévolat à la BSR est très exigeant, nous en sommes conscients, et d'autant plus reconnaissants envers nos bénévoles pour le magnifique travail qu'ils fournissent. Nous leur proposons, une fois par an, une sortie récréative pour leur témoigner notre reconnaissance.



Yves Leresche

Toutes les occasions de visibilité sont bonnes à prendre

La BSR profite de chaque occasion pour se faire connaître. Il n'y a pas de public cible pour les problèmes de lecture. Tout contact peut déboucher, parfois avec quelques ricochets, sur une personne qui pourrait lire grâce à nos livres, ou à un proche qui lui en parlera. Ainsi, la BSR est partenaire du Livre sur les Quais, de la Nuit de la Lecture, elle invite des classes à visiter ses locaux, se rend dans des bibliothèques pour des sensibilisations, elle est présente aux Rencontres de Genève Histoire et Cité en mai 2015 et organise elle-même des événements. Un don de la Fondation Leenaards nous a permis de réaliser deux courtes vidéos de présentation de la BSR. Si vous souhaitez les faire figurer quelque temps sur le site de votre bibliothèque, ou votre compte Facebook, cela serait certainement précieux pour permettre à de nouvelles personnes de découvrir la BSR.

Qui travaille à la BSR ?

La BSR emploie environ 9 EPT. Il y a trois départements : prêt, production et administration. Pour le prêt, un seul collaborateur est bibliothécaire formé (BBS). Sinon, les collaborateurs du prêt ont des licences universitaires, certains ont certifié leurs années d'expérience en bibliothèque en obtenant le Certificat en Gestion de Documentation et de Bibliothèque, à l'Université de Fribourg.

Pour la production, nous employons un ingénieur du son et plusieurs collaborateurs pour accueillir les lecteurs qui viennent enregistrer dans nos studios et effectuer la postproduction des livres sonores, c'est-à-dire un contrôle systématique et rigoureux des livres enregistrés par nos bénévoles.

L'administration s'occupe notamment des recherches de fonds, des fournisseurs (nous gravons, imprimons et équipons plus de 2'000 CD par an dans nos locaux)

et des nombreuses statistiques qui nous sont demandées par nos organismes de subventionnement : OFAS, Etat de Vaud, etc.

De quoi vit la BSR ?

La BSR est une fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et certifiée Zewo. Le budget de la BSR est d'environ CHF 900'000.- par an. La moitié de ses charges environ est couverte par l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS). La FSA [14] nous soutient également à hauteur de CHF 70'000.- par an. Les cantons romands nous versent environ CHF 30'000.-, ce qui signifie qu'un tiers de notre budget est chaque année à trouver auprès de donateurs privés, de fondations et d'entreprises. Nos recherches de fonds sont présentées sous forme de projets et je remercie ici tous nos donateurs qui soutiennent très généreusement les différents dossiers que nous leur présentons. Un soutien de la Fondation Inverni-Desarzens, par exemple, nous a permis de refaire notre site Internet l'été dernier et de développer une application Android pour le téléchargement et l'écoute de nos livres. La version IOS avait été développée en 2013 déjà, avec le soutien de la FSA. Nous visons à atteindre un maximum d'indépendance financière, par exemple en enregistrant le matériel de votations cantonales et communales, ou en produisant nous-mêmes des audio descriptions pour le compte des producteurs de films et de documentaires suisses.

Quel futur ?

Les collaborations entre bibliothèques sonores s'intensifient à mesure que les formats techniques s'unifient et que les barrières légales s'amenuisent, suite notamment au Traité de Marrakech [15] visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Notre but est que, d'ici quelques années, les producteurs de livres sonores tels que la BSR puissent, avant de commencer l'enregistrement d'un livre, consulter une base de données internationale qui leur permettra de s'assurer que ce titre n'est pas déjà disponible, ou en cours de production, dans une autre bibliothèque. Une fois le titre produit en version adaptée, le producteur le déposera dans un pot commun plurilingue contenant tous les livres adaptés. Les personnes empêchées de lire, une fois leur handicap validé auprès d'une bibliothèque, pourront alors télécharger les livres qu'ils souhaitent directement dans ce pot commun.

Il y a encore quelques étapes à franchir pour arriver à ce degré d'efficacité et d'autonomie mais nous sommes pleins d'énergie et d'enthousiasme : Oui, ce n'est pas parce qu'on ne voit pas qu'on ne peut pas lire, et l'accès aux livres pour les personnes handicapées de la vue sera de plus en plus complet, simple et rapide.

Pour plus d'informations sur la BSR, contacter Isabelle Albanese, directrice : ialbanese@bibliothequesonore.ch

[14] Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants. www.sbv-fsa.ch

[15] www.wipo.int/treaties/fr/ip/marrakesh

rosa canina : bibliothèque de la Maison de la femme

Simone Chapuis-Bischof

Lors de l'ouverture, à Lausanne, de la Maison de la femme en 1976, les femmes n'avaient le droit de vote et d'éligibilité sur le plan suisse que depuis 5 ans, aussi l'Association vaudoise pour les droits de la femme (ADF) décida-t-elle d'ouvrir une bibliothèque dans ce lieu de rencontres nouveau. La volonté de la légataire, Madeleine Moret, était que la Maison *serve à la défense des droits de la femme, la protection des intérêts féminins et l'amélioration de la condition de la femme et de la société en général*. L'ADF répondait donc à ce vœu.

Pour améliorer la condition féminine, il faut créer une bibliothèque de livres de femmes et de livres sur les femmes, disait Gertrude Girard-Montet, première conseillère nationale vaudoise.

L'ADF est donc partie dans l'aventure, sans moyens financiers et dans un petit espace : un appel a été lancé et les premiers livres ont été donnés par des membres de l'ADF.

Petit espace : quelques rayonnages dans une petite salle pour abriter nos livres. Cette salle, nous la partageons avec d'autres associations : elle sert aux consultations juridiques, à des séances de comité et à des rencontres de petits groupes. La bibliothèque est ouverte de 14h à 17h les mardis et jeudis.

Les tarifs de prêt des livres sont de CHF 1.- par livre pour un mois. On peut aussi prendre un abonnement de CHF 15.- pour toute une année. Grâce à ces modestes revenus, la bibliothèque peut acheter un certain nombre de nouveautés. Elle offre environ 4'000 livres et documents. Notre ambition n'est pas d'avoir davantage de livres, car nous ne saurions où les mettre, mais de discuter avec nos client-e-s et de leur offrir des pistes de réflexion et de recherche.

En effet, *rosa canina*, qualifiée pompeusement, sur notre prospectus, de Centre de documentation sur les femmes, reçoit beaucoup de jeunes qui préparent un travail de fin d'apprentissage ou de maturité, jeunes qui ont choisi un sujet lié à l'histoire des femmes. C'est une grande joie pour nous de discuter avec eux et elles, de leur prêter les documents nécessaires et de découvrir quelques mois après leur travail, dont ils et elles font cadeau à notre bibliothèque. Pareilles demandes sont parfois venues de l'autre bout du monde, puisque nous avons une adresse électronique : rosacanina@citycable.ch

De nombreux journalistes sont venus nous interroger et chercher de la documentation. Nous n'en citerons qu'une, car de ses recherches est né un film : en été 2011, Carole Pirker a préparé la documentation pour le film de Stéphane Goël « *De la cuisine au parlement* » ; elle est venue passer plusieurs heures à *rosa canina* pour discuter de l'histoire du suffrage féminin en Suisse et emprunter des documents.



PUBLICITÉ

LE GESTIONNAIRE DE VOTRE INFORMATION

www.securarchiv.ch

Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, **Secur'Archiv** numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



Secur'Archiv
 GENÈVE - LAUSANNE
 BERN - BÂLE - ZÜRICH
 TEL: 022 827 80 85

la bibliothèque du Glossaire des patois de la Suisse romande

Dorothee Aquino-Weber

Chargée de communication, GPSR-UniNE

Laurence Nicaise

Bibliothécaire, GPSR-UniNE

Plus qu'une bibliothèque, le Glossaire des patois de la Suisse romande, établi à Neuchâtel [16] et rattaché à l'Université de Neuchâtel, abrite un véritable centre de documentation créé spécifiquement pour les besoins de cette entreprise lexicographique aujourd'hui centenaire qui se consacre principalement à la description scientifique des parlers de Suisse romande en publiant les fascicules du Glossaire [17]. L'ensemble de la documentation qui y est conservée appartient à la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP).

En 1897, Louis Gauchat (1866-1942) rédige un projet qu'il soumet aux autorités compétentes – en l'occurrence la Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique des cantons de langue française – en vue de réaliser un dictionnaire de grande envergure qui recenserait les parlers de la Suisse romande, projet calqué sur le modèle du *Schweizerisches Idiotikon* [18] qui existe depuis plusieurs années déjà et qui s'occupe des parlers alémaniques de la Suisse. Dans le texte de Gauchat, un accent particulier est mis sur l'importance de réunir et de préserver les matériaux – textes littéraires, glossaires, feuillets manuscrits, etc. – dans lesquels est recueilli le patrimoine linguistique de la Suisse romande et qui, trop souvent, « gisent ignorés dans les bibliothèques » (GAUCHAT 1897 : 1) mais également sur l'urgence de récolter les témoignages des locuteurs avant que les patois ne s'éteignent définitivement [19].

Dès 1899, les fondateurs du Glossaire, Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet (1867-1950) et Ernest Tappolet (1870-1939) commencent donc leurs travaux en mettant

[16] Depuis 1906, le siège rédactionnel du Glossaire est à Zürich puis, à la mort de Gauchat en 1942, l'institut déménage à Berne où il restera jusqu'en 1955 date à laquelle la rédaction s'installe à Lausanne avant de rejoindre Neuchâtel en 1972, où l'institut se trouve aujourd'hui encore.

[17] Le dernier fascicule paru en janvier 2015 porte le numéro 120 et concerne la tranche *grand-grasi*. L'achèvement du Glossaire est prévu pour 2062.

[18] Pour des informations sur cet ouvrage, voir son site Internet :

www.idiotikon.ch.

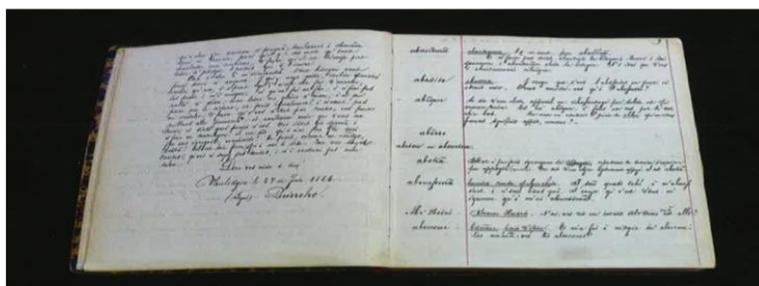
[19] Au moment de la création du Glossaire des patois de la Suisse romande, dans tous les cantons de Suisse romande, les patois sont sur le déclin quand ils ne sont pas déjà moribonds comme c'est le cas, par exemple, à Genève et à Neuchâtel.

l'accent sur la collecte des matériaux nécessaires à l'élaboration de leur dictionnaire, collecte qu'ils souhaitent exhaustive. Ils effectuent cette tâche en plusieurs étapes réalisées de manière simultanée, ce qui leur permet de constituer des outils de travail complémentaires, tous indispensables à la rédaction des fascicules.

Tout d'abord, ils regroupent des documents imprimés parmi lesquels l'ensemble des textes dialectaux qu'a produit la Suisse romande et qui, pour le XIX^{ème} siècle sont particulièrement nombreux, mais également des dictionnaires et des études grammaticales sur les dialectes romands. En 1906 déjà, ils avaient réuni la plupart de ces sources ; toutefois, « l'extrême dispersion des matériaux et la rareté de certaines pièces [ont] naturellement [constitué] de sérieuses difficultés » (*Rapport annuel du GPSR 1906* : 2). De même, pour tenter de récolter le maximum de publications ayant un rapport avec les patois, ils ont procédé au dépouillement de « périodiques de toutes espèces, philologiques, historiques, géographiques, littéraires » (*ibid.*), ce qui leur a demandé un investissement considérable, d'autant que c'est « dans ce domaine surtout que se manifeste l'insuffisance des bibliothèques même les mieux fournies » (*ibid.*).

La collection du Glossaire comporte également un important fonds de documents manuscrits qui proviennent majoritairement de dons de particuliers. Chacun de ces dons est répertorié dans les *Rapports annuels du GPSR* sous la rubrique « Nouveaux matériaux » (la cote du manuscrit y est également proposée). Cet ensemble documentaire se compose de pièces extrêmement diverses et parfois précieuses. On y trouve aussi bien des cahiers manuscrits, des lettres ou des listes de mots manuscrites que des feuilles volantes sur lesquelles figurent de brefs textes ou des chansons en patois.

Pour prendre un exemple concret, la bibliothèque du Glossaire conserve l'unique copie réalisée à la main par Charles Eugène Tissot du *Glossaire du patois de Valangin* (1866), un manuscrit de Georges Quinche dont l'original est perdu. Grâce à ce témoignage d'une valeur inestimable, nous avons accès à plus de 4000 mots qui composaient le parler neuchâtelois de la première moitié du XIX^e siècle (ci-dessous, la reproduction d'une page de ce manuscrit).



La collection des imprimés et des manuscrits du Glossaire, qui se monte aujourd'hui environ à 14'000 titres a donc majoritairement été constituée par les fondateurs et les personnes en lien direct avec l'institut et, plus particulièrement par

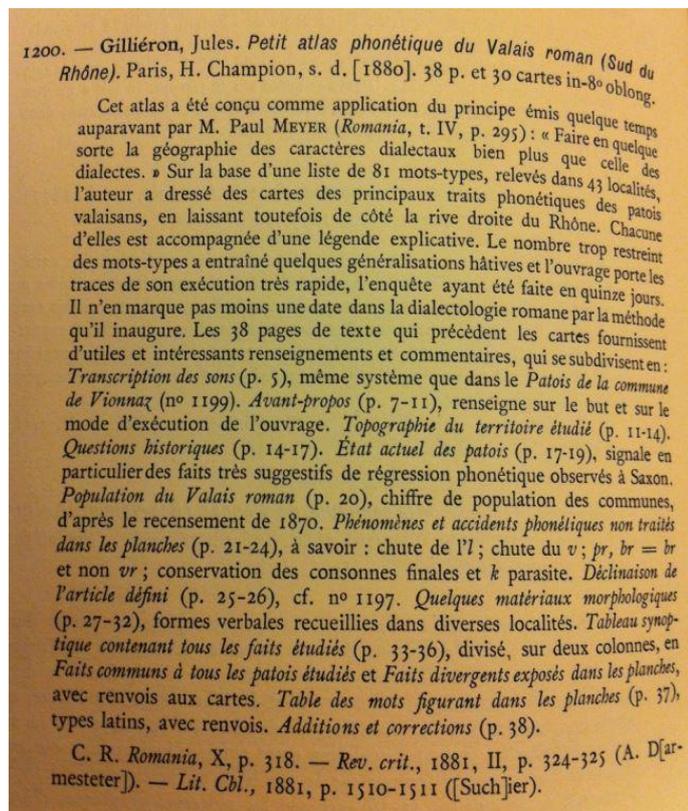
les legs de leur bibliothèque et les dons de leurs documents personnels à l'institution.

À la mort de Louis Gauchat en 1942, par exemple, la bibliothèque du GPSR hérite de ses dictionnaires et de ses périodiques. De même, en 1950, au décès de Jules Jeanjaquet, une série de lexiques régionaux et des ouvrages d'histoire entrent dans la collection. Plus généralement, de nombreuses donations de documents ont été et sont toujours faites au Glossaire en plus de l'achat régulier des parutions récentes sur les patois [20].

L'ensemble des documents imprimés et une grande partie des documents manuscrits ont, dès le début de l'entreprise, été répertoriés par deux des trois fondateurs, Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet, dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (dès à présent abrégée BLSR), un ouvrage paru en deux volumes, respectivement en 1912 et 1920, mais dont l'élaboration était prévue et a été initiée dès la mise en œuvre des travaux des fondateurs du Glossaire : « Pour mener à bien notre œuvre, un répertoire de toutes les sources d'information et de tous les matériaux existants était indispensable » (BLSR, vii). Ces derniers souhaitaient qu'elle contienne une « énumération des sources imprimées ou manuscrites auxquelles puisera le *Glossaire*, l'inventaire des matériaux qui servira à l'édifier » (*Rapport annuel du GPSR* 1906 : 2).

Les deux volumes de la BLSR sont plus qu'un simple recueil bibliographique ; ils devaient selon le souhait de leurs auteurs constituer « l'assise fondamentale sur laquelle [devait] s'édifier le Glossaire » (BLSR, vii). Elle l'est aujourd'hui encore non seulement pour les rédacteurs actuels de l'ouvrage mais également pour l'ensemble des chercheurs qui travaillent sur les patois romands.

La richesse des commentaires qui accompagnent les notices ainsi que le nombre des renvois bibliographiques témoigne de l'importance du travail de recherche philologique effectué pour chaque ouvrage répertorié comme le montre l'exemple reproduit ci-contre (BLSR, II, n° 1200).



[20] Les *Rapports annuels* signalent chaque année le volume des entrées et spécifie la provenance des dons.

Après la parution du second tome de la bibliographie, le travail critique sur les ouvrages relatifs au patois de la Suisse romande ne s'est pas arrêté ; les ouvrages ont continué d'être recensés et commentés dans les *Rapports annuels du GPSR*. Le Glossaire procède actuellement à un recensement complet de toutes ces notices afin de les proposer au public sur son site Internet (www2.unine.ch/islc/presentation/GPSR).

Parallèlement à la récolte des documents imprimés et manuscrits sur les parlers de la Suisse romande, les fondateurs du Glossaire ont également constitué un fichier de plus de trois millions de fiches qui sont le fondement du dictionnaire et résultent de travaux de différentes natures. (ci-dessous, une partie du fichier du Glossaire)



Tout d'abord, la grande partie du fichier contient des fiches manuscrites envoyées entre 1900 et 1910 par des patoisants de toutes les régions de la Suisse romande qui ont été choisis par les fondateurs pour répondre à des questionnaires thématiques. À cela s'ajoutent les matériaux réunis par les fondateurs eux-mêmes lors d'enquêtes sur le terrain.

À côté de ces données, le fichier recèle également des fiches de dépouillement de textes d'archives et d'autres sources manuscrites et imprimées.

Enfin, dans un ensemble documentaire distinct appelé le « Fichier Muret » du nom d'Ernest Muret (1861-1940), collaborateur qui s'est chargé de le constituer, se trouvent environ 120'000 fiches toponymiques récoltées dans le cadre d'une grande enquête sur les noms de lieux et de famille de la Suisse romande qui s'est déroulé sur une période de près de trente ans. Ces données ont été progressivement insérées dans les articles du Glossaire.

L'ensemble de ces ouvrages et matériaux forment la riche documentation de la Bibliothèque du Glossaire des patois de la Suisse romande qui couvre principalement les domaines suivants : la dialectologie romande et gallo-romane, la lexicographie et l'onomastique [21]. Tous ces documents peuvent être consultés dans les locaux du Glossaire – comme ils constituent les outils de travail des

[21] Les imprimés sont tous catalogués dans RERO.

rédacteurs ils ne peuvent pas être empruntés – et l'équipe du Glossaire est à la disposition du public pour toute demande de renseignement relative à ses domaines de compétence (gpsr@unine.ch).

Références bibliographiques:

(1924-), *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fondé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, rédigé et publié par L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Muret, E. Tappolet et al., Neuchâtel/Paris (Attinger), puis Genève (Droz).

GAUCHAT, Louis (s. d. [1897]), *Projet d'un Glossaire des patois de la Suisse romande*, s. l. [Neuchâtel: Impr. Attinger], 5 p.

GAUCHAT, Louis / JEANJAQUET, Jules (1912/1920), *Bibliographique linguistique de la Suisse romande* [BLSR], 2 tomes, Neuchâtel (Attinger).

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE (1899-), *Rapport annuel*, Neuchâtel (Attinger puis Gessler).

PUBLICITÉ

LOGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit !

Biblio Maker

Versions :	dès
Light	Fr. 290.-
Standard	Fr. 2'400.-
PRO	Fr. 5'800.-

 **0800 822 228**

www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch

Le service Bibliobus des Bibliothèques Municipales de Genève

Dominique Beltrami Kübler,
Adjointe de direction, Bibliothèques municipales de Genève

Bref historique

Les bibliothèques municipales de Genève (BM) achètent en 1962 un bus et organisent ainsi le premier service de Bibliobus en Suisse. Son rayon d'action, d'abord limité aux différents quartiers de la ville qui ne disposaient pas encore d'une bibliothèque, s'étend rapidement puis exclusivement aux communes avoisinantes avec lesquelles des conventions sont signées.

Dès 2009, la prestation est entièrement reconsidérée. Les horaires, le mode de financement, l'organisation de la prestation sont modifiés. L'association des communes genevoises (ACG) devient le représentant unique des communes auprès des BM et, avec le fonds intercommunal (FI), participe aux frais de fonctionnement. Les autorités communales restent cependant souveraines en ce qui concerne le passage du Bibliobus dans leur commune, de même que pour en déterminer la fréquence (une fois par mois, par quinzaine ou hebdomadairement) et la durée des stationnements. Les BM mettent à disposition un personnel qualifié (Bibliothécaires et AID) garant de la qualité de l'offre documentaire et des renseignements fournis, la collection (43'000 documents), les infrastructures liées au circuit du document (depuis le service des acquisitions jusqu'au service de l'équipement), le SIGB et assurent également la maintenance des véhicules.

Mission

Le service, avec ses 4 bus, a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information pour la population de la région qu'il dessert (actuellement 28 communes pour 35 lieux de stationnement). En favorisant et en facilitant l'accès d'un large public à la lecture et à l'information, le Bibliobus répond aux éventuels problèmes de mobilité ou d'égalité d'accès à la lecture. Véritable bibliothèque mobile, il est un service de proximité et s'inscrit dans une complémentarité avec l'offre en matière de bibliothèque en ville de Genève. Il propose un espace de convivialité et de partage dans les communes desservies. C'est d'ailleurs parfois la seule offre culturelle proposée par la commune.

Offre

Le service bibliobus a effectué plus de 600 tournées en 2014 avec une ouverture hebdomadaire au public de 42h en moyenne.

Il comprend un fonds documentaire de plus de 43'000 documents imprimés dont 18'000 documents disponibles dans les bus et 25'000 dans le dépôt. Cette collection, adaptée à tous les âges, encyclopédique, actuelle et continuellement renouvelée (près de 3'000 documents acquis en 2014) se répartit entre 18'961 documents adultes : romans en français et en langues étrangères (allemand, italien, anglais, espagnol, portugais) documentaires, BD, beaux livres, livres en grands caractères, en langues étrangères et 24'039 documents jeunesse : romans, albums, BD, mangas, contes, documentaires.

Chaque bus propose environ 4'500 documents. Les bus alternent, selon un planning établi, sur les différentes tournées afin de proposer aux usagers le plus large panel de documents possibles. Il est également possible de *réserver* des documents disponibles dans le dépôt via la messagerie téléphonique du service ou par courriel.

Le service du prêt est informatisé depuis le 1^{er} avril 2014 ce qui permet aux usagers d'accéder à leur dossier de lecteur et prolonger la date d'échéance de leur documents à distance. Les conditions de prêt et d'inscription sont les même que celles des BM.

L'inscription au bibliobus donne l'accès à toutes les prestations fournies par les BM soit l'accès à plus de 700'000 documents imprimés, 70'000 CD audio, plus de 55'000 multimédias sur l'ensemble du réseau.

Le service Bibliobus propose aussi une initiation à la bibliothèque par des visites de classes et de crèches. Il participe également, sur demande, à des événements ponctuels tels que la *Semaine sans écran* ou le *Marathon de la lecture*.

Public et usage

Fin 2014, on dénombre près de 22'000 entrées dans les bibliobus, 1'700 lecteurs actifs (répartis en 963 adultes, 658 Jeunes et 9 collectivités) pour 83'482 documents empruntés (58'454 pour la section jeunesse et 25'028 pour la section adulte).

En 2013, la société Statiscan est mandatée pour mener une enquête [22] sur le public des Bibliobus. L'objectif de cette analyse est de comparer le public des BM de la Ville de Genève à celui des Bibliobus dans leurs habitudes de fréquentation ainsi que dans leurs besoins, attentes et leur utilisation des collections. Il s'agit également de déterminer si le public des Bibliobus diffère de celui des Bibliothèques en termes sociodémographiques.

L'enquête menée sur le terrain auprès de quelques 443 usagers du Bibliobus met en évidence les faits et pratiques suivantes des utilisateurs des bus :

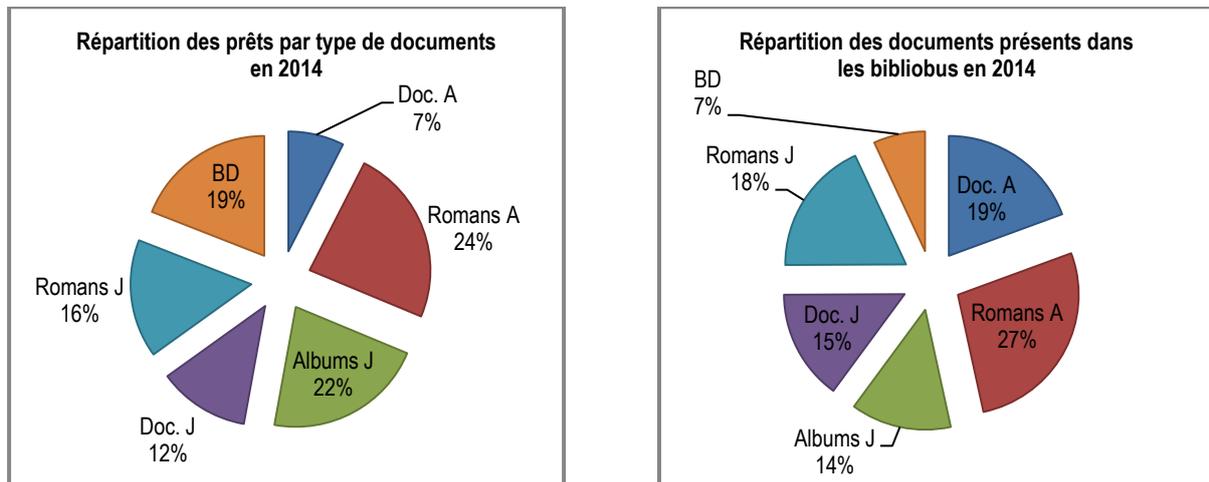
[22] « Les publics des bibliothèques municipales et des bibliobus, analyse comparative. » Février 2014

1. *Les femmes sont majoritaires à environ 60% au sein du public des Bibliothèques municipales ; elles constituent plus de 80% des utilisateurs des Bibliobus.*
2. *Les personnes âgées de 15 à 29 ans sont présentes à hauteur de 45% dans le public des Bibliothèques municipales ; elles ne représentent que 10 à 15% du public des Bibliobus.*
3. *Au sein du public des Bibliobus, les personnes âgées sont, proportionnellement, un peu plus nombreuses que dans les Bibliothèques du réseau municipal.*
4. *La comparaison des niveaux de formation des deux publics montre que les universitaires sont plus fortement représentés au sein du public des Bibliothèques alors que les personnes ayant terminé un apprentissage sont proportionnellement bien plus importantes pour les Bibliobus.*
5. *Le public des Bibliobus est davantage composé de personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle rémunérée (31% contre 10%) ou qui travaillent à temps partiel (36% contre 29%); la part de personnes qui ont une activité rémunérée à temps complet est beaucoup plus importante dans le public des Bibliothèques (26% contre 14%).*
6. *Au niveau du lieu d'habitation, les différences observées relèvent de manière logique du parcours des bibliobus : leur public provient essentiellement des communes du canton qui n'ont pas de bibliothèque municipale où s'arrête un bibliobus.*
7. *Les utilisateurs du Bibliobus fréquentent bien moins souvent d'autres bibliothèques ; c'est là le cœur de l'idée des Bibliobus.*
8. *En ce qui concerne la structure du ménage, nous avons observé que les couples avec enfants étaient davantage représentés au sein du public des Bibliobus (65% contre 34%).*
9. *Les utilisateurs des Bibliobus empruntent davantage de livres à la fois que les lecteurs des BM*
10. *Les Bibliobus ne semblent pas utilisés pour des raisons professionnelles : environ 70% des personnes interrogées dans un Bibliobus disent ne lire aucun livre pour leur travail*
11. *Les utilisateurs des Bibliothèques sont 62% à lire en moyenne plus d'un livre par mois pour leurs loisirs ; cette proportion passe à 75% dans le Bibliobus.*
12. *Le public des Bibliobus est plus « altruiste » dans son utilisation que le public des municipales : entre 30 et 49 ans, on y vient pour ses enfants plus que pour soi-même, tandis qu'à partir de 50, bien qu'on y vienne plus souvent pour soi-même, on emprunte aussi fréquemment pour d'autres adultes qui sont, peut-être, trop âgés pour se déplacer eux-mêmes.*

[...] *La satisfaction que montrent les publics du Bibliobus par rapport aux collections montre qu'une offre de taille réduite, si elle est adaptée à son public, peut, encore aujourd'hui, se révéler tout à fait pertinente. Fréquenter le Bibliobus est avant tout une activité « familiale ». « L'utilisateur moyen » du Bibliobus est plutôt*

le « couple moyen » mère-enfant. Contrairement à une représentation qui peut exister, le Bibliobus est donc moins un service allant à la rencontre de personnes âgées ne pouvant pas se déplacer en ville ou une ressource pour les écoles qu'un outil d'une transmission et d'éveil au livre au sein des familles. »

Comparaison entre l'offre des bibliobus et l'utilisation des fonds



Pour être en adéquation avec la demande, l'offre en BD et en documentaires adultes doit être revue dans le cadre d'une réflexion sur la politique documentaire.

Perspectives...

Une réflexion sera entreprise avec l'ACG dès le second semestre 2015 pour évaluer la prestation Bibliobus et lui permettre d'évoluer au plus près des besoins, attentes et demandes des usagers et des communes.

Les BM étudient une variante des bibliobus soit un nouveau véhicule conçu davantage comme un outil de communication, de promotion et de médiation qui servira à mettre en valeur la richesse et la diversité de l'offre culturelle des BM. Il circulera en ville de Genève. Sa mission première sera d'aller à la rencontre des habitants de la ville sur les lieux où ils vivent, jouent, se rencontrent, mais qui ne sont pas nécessairement associées aux bibliothèques.

Il sera mis en service lors du second semestre 2015.

« La bibliothèque scolaire, un outil pédagogique à exploiter » : compte-rendu de la *Journée CLP* des bibliothécaires scolaires romands

Christophe Riodel

Carton plein pour la CLP (Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique) qui a réuni une cinquantaine de bibliothécaires romands le mercredi 21 janvier dernier à la HEIG Vaud d'Yverdon. La journée avait pour objectif premier la présentation des nouvelles normes CLP en matière de bibliothèque scolaire <http://www.sabclp.ch/fr/>. Ces nouvelles normes, éditées en 2014, sont basées sur dix principes fondateurs promouvant des bibliothèques comme partie essentielle de l'école, répondant à des objectifs et missions reconnus. Le concept étant de fournir des prestations et documents dans le but d'améliorer les compétences informationnelles des usagers, susciter le goût pour la lecture ou encore encourager l'autonomie des étudiants, le tout dans des infrastructures adéquates gérées par des professionnels qualifiés. Financée par les cantons, la rédaction de ces normes fédérales sont certes un travail de consensus bien helvétique comme l'affirme Michel Gorin chargé de présenter ces normes, mais surtout une avancée dans la reconnaissance et l'importance du rôle des bibliothèques scolaires, tant les situations sont variables selon les cantons. Un suivi sera assuré en vue de la bonne application de ces normes, la CLP s'y engage.

Le CAS de la Haute école pédagogique du canton de Vaud était également à l'honneur de cette journée, formation déjà soutenue par l'Etat employeur dans le cursus des bibliothécaires scolaires engagés en terre vaudoise. Se questionner sur son activité, ses partenaires au sein de l'école, sur le statut du bibliothécaire ou encore sur la définition des stratégies pour élaborer des collaborations fructueuses avec les enseignants, telles sont les thématiques proposées à travers cette formation.

Le programme d'incitation à la collaboration entre enseignant et bibliothécaire LivreEnsemble a été créé il y a plusieurs années à Neuchâtel, le but étant de proposer et financer des animations dans des bibliothèques scolaires liées à des établissements partagés en cercles autonomes. Marie Béguin, chargée de mission, a su relever le défi et entrevoit déjà un développement des branches plus scientifiques, ainsi que des langues étrangères.

Comment lutter contre les restrictions budgétaires et autres fermetures? Telle a été la question qui a initié la campagne de promotion [BiblioFreak](#). Campagne

soutenue, entre autre, par la fondation Bill et Melinda Gates. Dès le 23 avril, journée mondiale du livre (ce n'est pas un hasard), est lancée officiellement la campagne pour la Suisse de BiblioFreak, avec un site web pour vous afficher comme étant un passionné de tel ou tel sujet et affirmer votre appartenance à votre bibliothèque préférée...

Un retour d'expérience par Catherine Widmann et Evelyne Nicollerat sur les activités de la Médiathèque Valais en tant que centre de documentation scolaire. L'une des particularités de ce service documentaire valaisan est de collaborer avec des classes de 1 à 11^{ème} Harmos, de tenir un rôle important dans la formation des étudiants jusqu'au niveau universitaire. Toutefois, une constante revient pour atteindre le succès en termes d'animation, l'anticipation et le dialogue avec les enseignants. Des moyens importants, qui tranchent avec la situation d'un participant œuvrant dans une bibliothèque de 35m² proposant 5'000 ouvrages...

Fribourg n'était pas en reste, lors de cette journée des bibliothèques scolaires, puisqu'une délégation a assuré la présentation du Référentiel de compétences informationnelles pour le Secondaire II. Fruit d'un travail débuté en 2011 dans le but de convaincre les directions d'établissement que les compétences informationnelles doivent être enseignées aux élèves, c'est finalement en juillet 2014 que ce long travail a abouti.

A l'écoute des différents orateurs, il est urgent que les bibliothèques scolaires deviennent encore plus proactives dans leurs relations avec leurs partenaires. Les enseignants, mais aussi les directions d'établissement scolaire et plus largement les autorités doivent s'accorder pour que les bibliothèques soient pleinement associées à l'Ecole, car l'objectif reste toujours le même : l'acquisition de savoir par les enfants.

En parallèle aux exposés, les représentants des divers cantons ont montré par des affiches la situation des bibliothèques scolaires romandes. Si la diversité des situations est frappante, les buts sont communs. Ces présentations et affiches sont sur le site de la CLP : <http://www.sabclp.ch/fr/>

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

... il y a encore un (tout petit) peu d'écho !

LIRE TU DEVRAS !

Quand on parcourt les « Décrétales de Grégoire IX, avec la glose de Bernard de Parme » (manuscrit du XIV^{ème} siècle), on peut faire d'étranges rencontres.



Star Wars : l'étrange ressemblance entre Maître Yoda et un moine du XIVe siècle
<http://www.atlantico.fr/atlantico-light/star-wars-etrange-ressemblance-entre-maitre-yoda-et-moine-xive-siecle-2098753.html> (17 avril 2015)

QUAND LA TERRE TREMBLE...

Il n'y a pas que les aventuriers de l'Everest qui ont souffert du séisme du 25 avril...

Népal : au cœur de Katmandou, une bibliothèque centenaire en ruines

<http://www.i24news.tv/fr/actu/international/asie-pacifique/71016-150513-nepal-au-coeur-de-katmandou-une-bibliotheque-centenaire-en-ruines> (13 mai 2015)

petite biblio

Joëlle Angeloz



C'est en souliers de marche
sac à dos
au détour d'un cep
qu'on la découvre

C'est après avoir grimpé
du bord du lac
au sommet des terrasses
qu'elle se dévoile

C'est une ancienne capite
avec une vue imprenable sur le
Léman
ses portes toujours ouvertes
qui accueille chacune et chacun

C'est une table couleur bleu ciel
quelques jolies chaises
et deux transats
qui invitent à la lecture

Ce sont quelques livres
romans et récits de voyages
sur une petite étagère
qui se laissent découvrir

C'est nichée dans les vignes du Lavaux
la plus petite bibliothèque
que j'aie jamais visitée
et dont je garderai jalousement l'adresse !

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction

est composé de Dorothee Crettaz, Julie Gindre, Lucile Grandjean, Jan Krause, Ariane Perruchoud

Adresse

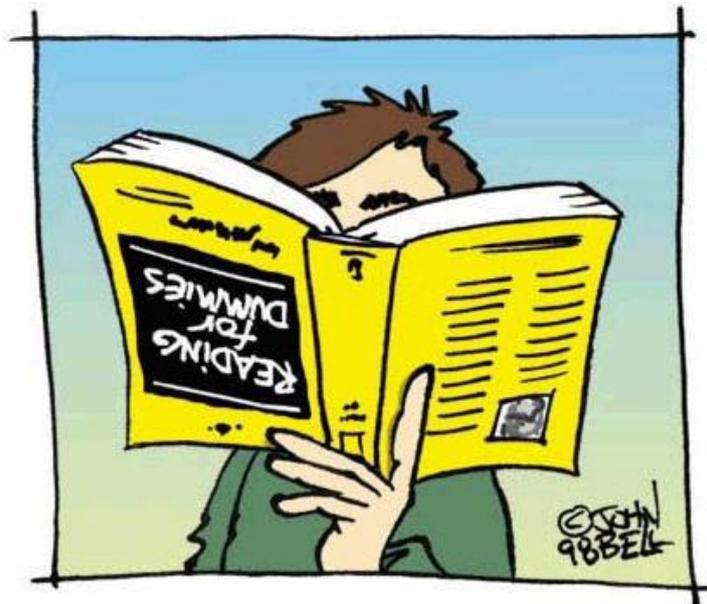
Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

Thème du prochain numéro : Du côté des usagers



Délaï de réception des articles : 30 septembre 2015

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Billet du président	3
Le Docip, un centre de documentation atypique au service des peuples autochtones	4
Petite... mais qui a tout d'une grande : la bibliothèque de l'Institut Jacques-Dalcroze	11
Une bibliothèque pour lire quand on ne peut pas lire	13
Rosa canina : bibliothèque de la Maison de la femme	20
La bibliothèque du Glossaire des patois de la Suisse romande	22
Le service Bibliobus des Bibliothèques Municipales Genève	27
« La bibliothèque scolaire, un outil pédagogique à exploiter »	31
Entre deux vagues	33
Petite biblio	34

